

L'honorable M. Langlois: Et l'intérêt du pays?

L'honorable M. Grosart: J'ai parlé de l'intérêt du pays.

L'honorable M. Martin: Pas beaucoup.

L'honorable M. Grosart: Le sénateur Langlois fait peut-être allusion—et j'espérais pouvoir éviter ce sujet—à la suggestion selon laquelle il est absolument nécessaire d'adopter le bill avant la date limite afin qu'un très vaste secteur de la population, probablement près de cinq millions de personnes, puisse bénéficier des avantages qui y sont prévus. On a présenté au gouvernement des suggestions quant aux moyens d'y arriver. Il n'y a pas de doute que la chose aurait été possible. On a proposé à l'autre endroit de diviser le bill. C'est seulement une suggestion.

Si, du côté du gouvernement, on s'était vraiment préoccupé de cela, on aurait pu, entre autres choses, présenter des bills séparés beaucoup plus tôt dans la session, ou à n'importe quel moment, et tant à l'autre endroit qu'ici, on aurait adopté ces bills rapidement. A mon avis, on n'a pas raison de prétendre que de modifier le bill maintenant nuirait de quelque façon à l'intérêt public. Je n'accepte pas un tel argument. Dans le cas contraire, j'aurais été en faveur de la troisième lecture il y a une semaine. Je suis offensé d'entendre dire que ma prise de position est contraire à l'intérêt public. Mon comportement dans le passé à cet égard est assez bien connu pour que je n'aie pas à insister.

Nous nous plaignons souvent de la presse ici. On ne cesse de répéter que le Sénat constitue une merveilleuse institution, mais personne ne sait grand-chose de ses réalisations. J'ignore si j'ai jamais formulé cette plainte, mais une chose est certaine, c'est que je ne la formulerai plus jamais où que ce soit. Si nous voulions établir de bonnes relations extérieures, c'était l'occasion de le faire et nous l'avons ratée.

Nous nous plaignons aussi parfois du fait que l'autre endroit nous fait parvenir un projet de loi à la dernière minute, avant l'ajournement, avant les congés, avant la prorogation et même peu de temps avant la dissolution, sans nous laisser assez de temps pour l'étudier. Je crois que j'ai formulé ma dernière plainte à cet égard, car il ne fait pas de doute que l'initiative que nous prenons ici aujourd'hui encouragera le gouvernement et l'autre endroit à récidiver, parce qu'ils savent que nous allons céder.

L'honorable M. Grattan O'Leary: Honorables sénateurs, je n'ai pas du tout l'intention de tenir des propos flatteurs comme ceux que viennent d'échanger le sénateur Connolly et mon distingué compagnon de pupitre (l'honorable M. Grosart). En réalité, je serais heureux de me débarrasser de ce bill, car j'en ai soupiré d'entendre parler du merveilleux travail accompli par notre comité permanent des banques et du commerce, alors que le Sénat n'a rien fait d'autre que de détruire son propre travail et renier ses propres amendements.

En outre, il ne fait pas de doute qu'une forme de clôture a été imposée quant à la discussion de ce bill. Le leader du gouvernement hoche la tête. Il nous a assuré à maintes reprises ici et au comité que le Sénat aurait suffisamment de temps, tout le temps voulu, pour examiner le projet de loi et tenter de l'améliorer. Honorables sénateurs, lorsque j'ai cherché hier avec mes faibles moyens d'améliorer le bill en présentant un amendement, un amendement de

principe analogue à celui que le comité du sénateur Hayden nous avait d'abord soumis...

L'honorable M. Martin: Une recommandation.

L'honorable M. O'Leary: Une recommandation que j'ai présentée sous forme d'amendement. Que s'est-il produit? Les sénateurs ont déclaré en bloc: «Non, vous ne pouvez pas faire cela. Vous ne pouvez pas présenter un amendement ici.» De fait, ils ont déclaré: «Vous ne pouvez pas présenter d'amendement à ce bill. Vous êtes ici pour l'examiner.»

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): En qualité de président suppléant du comité hier, je crois devoir m'opposer à cette assertion, car le sénateur O'Leary a présenté son amendement.

L'honorable M. Bélisle: Il a été encouragé à le faire.

L'honorable M. O'Leary: Vous avez dit: «Vous ne pouvez pas agir ainsi, et, de toute façon, nous le rejeterons» ce que vous avez fait avec une forte majorité.

• (1200)

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): L'amendement, je crois, a été mis aux voix.

L'honorable M. O'Leary: Mais vous l'avez rejeté. De fait, on nous a dit que nous ne pouvions pas amender le bill du tout.

Son Honneur le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Honorables sénateurs, le sénateur Connolly a invoqué le Règlement; écoutons-le. L'honorable sénateur O'Leary suivra, bien entendu.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): J'aimerais vous dire...

L'honorable M. O'Leary: Monsieur le président, ce n'est pas là un rappel au Règlement.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Comme rappel au Règlement, j'aimerais dire que je ne me souviens pas que vous ayez pris la parole pour proposer un amendement.

L'honorable M. O'Leary: Je l'ai fait, et d'une voix qu'on pouvait entendre d'un bout à l'autre de la pièce. Mon bon ami, le sénateur Cook, l'a entendu clairement et il a dit quelque chose; si le président ne l'a pas entendu, il n'était pas à son affaire.

L'honorable M. Cook: J'ai dit que...

L'honorable M. O'Leary: Vous avez dit non, qu'il ne pouvait pas être proposé, parce que vous rejetteriez les amendements—ce que vous avez fait d'ailleurs. La seule fois où nous nous sommes rencontrés pour améliorer le bill, vous avez dit que non, nous ne pouvions pas faire cela.

L'honorable M. Cook: Non.

L'honorable M. O'Leary: Voilà ce qui en est: nous savons tous ce que vous avez dit, et comment vous avez voté.

L'honorable M. Cook: J'ai voté contre.

L'honorable M. O'Leary: Vous votiez à l'unanimité, et vous étiez contre l'idée d'amender le bill. N'ai-je pas raison?

L'honorable M. Cook: Lisez, lisez donc ce que j'ai dit.